

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – ObjetLes présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités de vente et d'accès à l'évènement présentiel « WE The Expanders » (ci-après « l'Évènement »), ainsi que les droits et obligations respectifs du vendeur et du client dans le cadre de la commercialisation de l'Évènement.Toute commande passée sur le site via la plateforme Systeme.io implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document contradictoire.

Article 2 – Identification du vendeurL'Évènement est proposé par la société BELION AGENCY, SAS au capital de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 889 343 844, dont le siège social est situé au :1 RUE DES PERREUX, 94440 VILLECRESNES, FranceTVA intracommunautaire : FR81889343844

Adresse e-mail : contact@belionagency.com  
(SIREN : 889 343 844 / SIRET : [à compléter si tu veux l'afficher])

Article 3 – Produits et services proposésLa société BELION AGENCY propose un évènement présentiel intitulé « WE The Expanders ».L'achat de l'Évènement donne droit à :Un accès à l'Évènement se déroulant le vendredi 09, samedi 10 et dimanche 11 janvier 2026 à l'Hôtel du Port, Nogent-sur-Marne (ci-après « le Lieu »).Un accueil en présentiel avec accès PMR.L'Évènement ne fait l'objet d'aucune livraison physique.Compte tenu du caractère exclusif des informations partagées durant l'Évènement, le client reconnaît que l'accès lui est accordé à titre strictement personnel. Toute reproduction, diffusion ou partage non autorisé des contenus/supports remis (le cas échéant) est strictement interdit.

Article 4 – Prix et modalités de paiementDeux offres sont proposées :Offre de lancement : 95 €Offre « Expanders » : 295 €Les prix sont indiqués en euros et la TVA applicable est ajoutée/incluse conformément à ce qui est affiché sur la page de commande au moment du paiement (le montant total dû est celui affiché lors du règlement).Le vendeur se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Toutefois, le prix applicable demeure celui affiché sur la page de vente au moment de la commande par le client.Le règlement s'effectue exclusivement en ligne, en un seul paiement, par carte bancaire via Stripe.En cas d'incident de paiement, l'accès à l'Évènement peut être refusé ou annulé, sans préjudice des sommes restant dues.

Article 5 – Processus de commandePour acheter l'accès à l'Évènement « WE The Expanders », le client doit suivre le processus de commande en ligne via Systeme.io :Le client clique sur le bouton d'inscription qui le redirige vers le bon de commande.Il renseigne les informations demandées, valide son acceptation des présentes CGV et procède au paiement en ligne par carte bancaire via Stripe.Une fois le paiement confirmé, le client reçoit un email de confirmation à l'adresse fournie lors de la commande.Afin de vérifier son achat, le client complète le Google Form communiqué (ou joint) après la commande.L'accès à l'Évènement est valide dès paiement effectué. Les informations pratiques (horaires, modalités d'accueil, etc.) sont communiquées au client selon les modalités indiquées par le vendeur.La validation définitive de la commande entraîne l'obligation pour le client de payer le prix indiqué. En procédant à la commande, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes CGV.

Article 6 – Droit de rétractationConformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs fournies à une date ou à une période déterminée.En conséquence, toute commande d'un accès à l'Évènement « WE The Expanders » prévu les 09, 10 et 11 janvier 2026 est ferme et définitive, et aucun remboursement ne pourra être exigé par le client.

Article 7 – Accès à l'Évènement et conditions d'utilisationL'accès à l'Évènement est strictement personnel et réservé au seul client ayant effectué la commande.Il est formellement interdit de céder, revendre ou transférer son accès sans autorisation écrite préalable du vendeur.Le client s'engage à respecter le bon déroulement de l'Évènement et les règles du Lieu. Le vendeur se réserve le droit d'exclure tout participant ayant un comportement perturbateur ou contraire à la sécurité, sans remboursement.Le client s'engage à ne pas enregistrer (audio/vidéo) tout ou partie de l'Évènement sans autorisation expresse du vendeur.

Article 7 bis – Droit à l'image (photos et vidéos)Dans le cadre de l'Évènement « WE The Expanders », le client est informé que des prises de vues (photographies) et/ou enregistrements vidéos peuvent être réalisés pendant l'Évènement, notamment à des fins de communication, promotion, marketing et archivage par BELION AGENCY et/ou la marque « The Expanders », sur tout support (site internet, réseaux sociaux, supports publicitaires, présentations, etc.) et pour le monde entier.En participant à l'Évènement, le client autorise l'utilisation de son image et/ou de sa voix dans ce cadre, sans contrepartie financière, sauf opposition expresse.Le client peut s'opposer à cette utilisation uniquement en adressant une demande écrite avant le début de l'Évènement à l'adresse suivante : contact@belionagency.com, en indiquant ses nom, prénom, et toute information permettant son identification.En cas d'opposition, le vendeur mettra en œuvre des moyens raisonnables pour éviter la captation et/ou l'exploitation de l'image du client. Toutefois, le vendeur ne saurait être tenu responsable en cas d'apparition incidente ou non intentionnelle du client dans des images de groupe ou des plans d'ambiance.

Article 8 – Responsabilité du vendeurLa société BELION AGENCY met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la tenue de l'Évènement. Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable en cas d'impossibilité d'exécution due à un cas de force majeure, un fait imprévisible et irrésistible, ou toute cause indépendante de sa volonté.Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable :des défaillances techniques, informatiques ou de compatibilité logicielle liées au matériel du client (si une partie de l'information est transmise en ligne),d'un mauvais usage des informations partagées pendant l'Évènement,de tout dommage indirect ou immatériel (perte de chiffre d'affaires, perte d'opportunité, etc.).L'Évènement ayant pour objectif la transmission de connaissances, le vendeur ne garantit pas de résultats spécifiques (financiers, professionnels ou autres).

Article 9 – Propriété intellectuelle et protection des contenusL'ensemble des contenus, supports, méthodes, documents, éléments graphiques, logos et marques utilisés ou remis dans le cadre de l'Évènement est la propriété exclusive de « The Expanders ».Toute reproduction, diffusion, vente, exploitation, partage ou modification, partielle ou totale, sans autorisation écrite et préalable, est strictement interdite.Toute violation de ces droits pourra entraîner :l'exclusion de l'Évènement sans remboursement,ainsi que des poursuites judiciaires pour contrefaçon et/ou concurrence déloyale.

Article 10 – Données personnellesDans le cadre de la vente et de la gestion de l'Évènement, le vendeur est amené à collecter et traiter certaines données personnelles du client (nom, prénom, adresse email, informations de facturation, etc.). Ces données sont nécessaires pour :la gestion des commandes et paiements,la gestion de l'accès à l'Évènement,l'envoi d'informations et de communications relatives à l'Évènement.Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données personnelles.Pour exercer ce droit, le client peut contacter le support à l'adresse suivante : contact@belionagency.com.

Article 11 – Loi applicable et juridiction compétente (B2B)Les présentes CGV sont régies par le droit français.En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGV, une solution amiable sera recherchée en priorité.À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Paris (B2B), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.